



Budget Supplémentaire II
&
Présentation du Plan de Retour à l'Equilibre

1/12/2025

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

Puisque d'aucuns peuvent avoir tendance, dans les temps tourmentés que nous traversons, de réécrire notre histoire à partir d'une vue dans le rétroviseur, je vous propose, en introduction de cette séance, de prendre un **recul chronologique en 3 dates**.

Ramenons-nous d'abord aux réalités de [**l'année 2021**](#), celle du début de l'actuelle mandature.

Celles et ceux qui siègent ici sont alors élus ou réélus. Les finances départementales sont saines. Nous avons engagé de grands chantiers, approuvés par tous les élus ici présents. Par exemple :

- le **Plan Collèges** pour assurer l'accueil des 1.000 à 1.500 nouveaux élèves qui arrivent chaque année. Il nous est même demandé des collèges supplémentaires.
- **Gironde Haut Méga**, pour une égalité d'accès au très haut débit dans tous les secteurs de Gironde, que tout le monde ici appelle de ses voeux.

Nous sommes alors de façon essentielle, comme aujourd'hui encore avec nos partenaires, un **acteur majeur de la protection sociale**, qui représente 65% de nos budgets : protection de l'enfance, que nous avons fortement fait évoluer, personnes âgées et handicapées, insertion, PMI, etc...

Nos agentes et agents, dont je salue l'engagement chevillé au corps pour le service public départemental, sont mobilisés jours et parfois nuits pour les 1,7 million de Girondines et de Girondins, une population toujours en croissance.

Avec nos partenaires, nous sommes alors, et restons toujours, des remparts contre les fractures sociales, des piliers de la solidarité, des promoteurs de prévention et des acteurs de protection, un maillon essentiel de la cohésion nationale. C'est un attachement fort de notre majorité, souvent suivi d'ailleurs par les membres de l'opposition.

Nous avons continué à assurer la mise en sécurité de nos routes et de nos ponts, à préserver les archives départementales pour lesquelles nous avons mission, à contribuer au déploiement de la lecture publique, à faire de nos domaines départementaux des lieux ressources, et de nos espaces naturels sensibles des sites de sensibilisation ouverts au public.

Nous avons aussi maintenu une action publique complémentaire de ce qui est souvent appelé des « compétences obligatoires », au périmètre flou. Car nous sommes « chefs de file de l'action sociale », d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires suite à la Loi Notre.

La culture, le sport, l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité énergétique par exemple, sont des outils au service des compétences obligatoires de solidarité.

Les aides aux communes contribuaient à l'aménagement rural et à la solidarité territoriale.

Nous avons donc poursuivi ce qui nous semble de nature à tenir cette maille fine de la nation solidaire, au-delà de l'accès aux droits et de nos obligations fondamentales.

2021, c'est aussi l'année de **privation du seul impôt local** qui nous reste : la taxe sur le foncier bâti.

En échange, nous recevons **une part de TVA** dont Bercy nous annonce une dynamique supérieure à l'impôt subtilisé.

Après 2021, faisons un saut dans le temps jusqu'à l'année qui nous occupe : **2025**.

Entre ces deux bornes temporelles, **un évènement majeur s'est produit** : la guerre en Ukraine.

Les premiers effets débutent en **2022**, mais c'est en **2023** que nous en voyons les conséquences accentuées : hausse des taux d'intérêts, inflation (un collège qui coûtait 25 M€ en coûte ensuite 33 M€), baisse des droits de mutation, mais aussi des mesures gouvernementales sur les salaires des professionnels médico-sociaux et des fonctionnaires qui s'imposent à nous.

L'effet ciseaux devient au fil des mois un effet-marteau brutal.

Entre le marteau et l'enclume, ce sont des vies : les vies des personnes que nous accompagnons chaque jour. N'oublions pas ce point, car ce qui est en jeu, c'est d'abord, toujours, de **l'humain**.

Puisque cette séance fera office d'examen de conscience, à l'aune de quels éclairages faut-il l'aborder ?

D'abord, bien entendu, au regard des **recettes plus incohérentes que jamais** aujourd'hui : **plus d'impôt local à notre main**, même si la hausse fiscale n'est jamais populaire, **une perte violente de 220 millions de droits de mutation** sur 2 ans, une **TVA** à la dynamique insuffisante, non indexée en 2025, annihilant tout effet positif sur nos recettes (**56 M€ de manque à gagner**).

Bref, des ressources incohérentes et volatiles dépendant du marché immobilier et de la consommation.

Dans le même temps, une **hausse globale de nos dépenses** : **104,4 M€ entre 2022 et 2024, soit près de 10% de plus en 2 ans dans le champ des solidarités**, des collèges à financer et à doter d'agentes et d'agents que je salue ici, une Loi Taquet bienvenue, mais qui nous oblige à des recrutements en PMI pour contrôler les établissements d'accueil de la petite enfance et lutter contre l'appétit des ogres.

Mais les coûts associés à ces mesures sont insuffisamment, voire pas du tout compensés. Comment les financer, comment être à la hauteur des attentes de nos partenaires ?

Sans impôt à lever, avec des recettes qui chutent ?

Complétons par des **AIS, depuis longtemps insuffisamment compensées**, dont le reste à charge s'accroît en montant budgétaire au regard :

du vieillissement de la population,
de l'augmentation des situations de handicap,
de la dégradation économique et sociale qui charge l'allocation RSA,
et plus globalement de l'accroissement démographique de la Gironde.

Terminons par ces **transferts masqués** que nous assumons en lieu et place de l'État.

L'hébergement d'urgence hors compétence nous coûtait plus de 10 millions en 2024. Grâce au travail de qualité effectué avec notre Préfet depuis l'été 2024, chacun assume maintenant mieux ses responsabilités même si nous devons encore trouver des solutions du fait de la saturation du dispositif d'hébergement de l'Etat.

Nous sommes moins avancés concernant le handicap. Chiffrons un sujet seulement : le manque de places en MAS, relevant de l'État, pour des handicaps lourds, nous a amenés à financer de la PCH déplafonnée à domicile pour éviter de laisser des personnes sans solution. Coût évalué sur 3 ans : 36 millions d'€.

Ces constats, affinés pour la Gironde, ne sont pas seulement les miens. **Ils sont ceux de Départements de France**, au premier rang desquels ceux de son président, François Sauvadet.

Le sujet est bien celui d'une **mise en difficulté de notre strate départementale, actrice majeure de la protection sociale avec ses partenaires quotidiens**, qui n'est pas correctement financée.

En clin d'œil régulier, nous constatons avec lui qu'il a repris la terminologie que je n'ai cessé de marteler au sein de notre association nationale : « il nous faut un socle de recettes cohérent, robuste, pérenne et évolutif ».

Oui, nous devons obtenir des recettes à la maille pour ne pas « casser » le service public via des économies « mécaniques », qui trahiraient nos valeurs.

C'est l'objet du combat que j'ai initié avec « **Défendons nos territoires** ».

Vous aviez, Jacques BREILLAT, dénoncé en 2024 une « *stratégie de dramatisation et d'instrumentalisation qui peut avoir pour conséquence la création du lit des extrêmes* ».

Pourtant, elle est **largement partagée et relayée au national** avec Départements de France et François Sauvadet, et, pour la première fois, semble commencer à porter ses fruits.

Réclamant avec mes collègues du Groupe de Gauche **une part de CSG depuis un an, intégrée désormais dans une résolution commune à tous mes homologues**, un amendement voté à l'Assemblée Nationale, complété par la déclaration du Premier Ministre lors des Assises des Départements de France, laisse entrevoir cette avancée possible. Elle est majeure pour **stabiliser notre contribution à la protection sociale**.

Revenons-en à notre situation girondine en 2025, suite aux effets de la guerre en Ukraine. Je lis « déni », j'entends « inaction ». Pourtant, qu'avons-nous fait depuis ?

D'abord, **des économies conséquentes** en 2024 et 2025.

- 11M en 2024
- Au moins 35M en 2025

Soit plus de 46M sur la période !

Insuffisant nous dira-t-on. **C'est nier le temps nécessaire aux mesures d'économies de rendre leurs effets réels.** Je le redis, nos recettes sont volatiles alors que nos dépenses, celles notamment des prestations individuelles de solidarités, sont particulièrement rigides.

On peut avoir tous les tableaux Excel, les mutations ne s'opèrent pas en appuyant sur un bouton à effet mécanique. Même la CRC le reconnaît : il faut plusieurs années pour que des mesures fortes portent leurs effets.

Entre temps, et même si la situation est difficile aujourd'hui, **n'avons pas de regrets d'avoir pleinement assumé nos missions :**

d'avoir toujours mieux protégé les enfants,
d'avoir accompagné mieux qu'ailleurs, sans doute, les personnes en
d'avoir situation de handicap,
d'avoir été plus attentifs aux besoins de nos aînés,
d'avoir assuré une restauration scolaire et des équipements de qualité et
d'avenir dans les collèges,
d'avoir sécurisé nos routes,
d'avoir bien accompagné les parents et leurs nouveau-nés.

Dans le même temps, **des démarches ont été engagées** :

- Sollicitation de la CRC par moi-même à l'été 2024, pour identifier des mesures via un rapport de gestion, afin de réduire les dépenses, étant donné la volatilité des recettes.
- Courrier aux Ministres en Avril 2025 pour alerter de la situation budgétaire, en anticipation du vote du CA 2024.
- Démarche engagée afin d'explorer les pistes pour rétablir l'équilibre de nos finances.
- Mise en action de l'IGS depuis plusieurs mois.
- Rencontres régulières avec notre Préfet, puis en sa présence fin Août, rendez-vous avec les ministres sollicités.
- Audition par la CRC à ma demande.

Après le vote du budget supplémentaire en déséquilibre le 13 octobre, et la saisine conforme à la situation de la CRC par le Préfet, nous avons poursuivi le travail de fond.

Rappelons que ce déséquilibre intègre, et j'ai souhaité que nous allions au bout de cette démarche, **tous les décalages de paiement**.

Il s'agit d'une mise à plat inédite et complète pour que notre situation soit claire. C'est à la fois difficile, sincère et transparent. Je ne suis pas certain que ce travail soit effectué dans tous les départements aujourd'hui en difficulté.

L'avis CRC du 17 novembre 2025 juge que **le BP est corrigé par le BS2 que nous présentons ce jour**.

Il constate un déficit prévisionnel en fonctionnement de 106,9 millions d'euros, ramené au global à 101,8 quand on y ajoute l'investissement.

L'orthodoxie budgétaire amène en effet à des rattachements comptables, et un travail de fond a été réalisé par nos agents à la demande de la CRC, pour mener ce travail exigeant, et inédit pour notre collectivité comme pour la CRC, réalisé en 30 jours seulement.

Je les en remercie sincèrement. Il va permettre de solder rapidement les décalages de paiements de la DPEF, et affirme la reconnaissance de **nos efforts, de notre lucidité et de notre transparence.**

Il nous faut en effet reconnaître que **de notre côté**, nous avons manqué d'outils de pilotage, que le contrôle d'effectivité des droits doit être plus poussé, et bien sûr que la courbe de deuil politique a pris du temps car elle est difficile dans ses choix comme dans ses applications.

Car nous sommes des élus qui se sont engagés pour agir en faveur de leurs habitants, y compris avec les choix de nos diversités politiques.

Je le dis avec d'autant plus d'assurance que la majorité des dépenses et donc des actions que nous avons menées ces dernières années ont été **votées à la grande majorité, voire à l'unanimité** de cette Assemblée.

Les rapports en commission permanente en témoignent, et les élus de tous les rangs dans cet hémicycle ont pu constater l'appui du Département dans leurs cantons.

Ces votes nous engagent, nous en sommes tous ici responsables.

Venons au sujet majeur de cette séance : le **Plan de Retour à l'Equilibre**. Lui nous projette dans un futur proche : [l'année 2028](#)

Ancré sur les efforts faits les années passées, il s'inscrit dans la continuité d'économies conséquentes en 2024 et 2025, tenant compte du cadre recommandé par la CRC. Il sera ainsi soumis à son avis.

Le Plan de Retour à l'Equilibre, c'est pouvoir décider de notre avenir. La force de cette proposition, c'est faire de cette situation dégradée, une opportunité pour rebondir

Ce qu'il faut retenir, c'est l'objectif d'une grille à grandes mailles qui nous permettra de faire nos choix pour le Budget Primitif 2026 en la respectant.

La CRC fournit un squelette financier, nous lui donnons l'épaisseur humaine des solidarités.

Ce futur budget nous permettra encore de soutenir les girondines et girondins à hauteur de 1,787 milliard, ne l'oublions pas.

Près de 1,8 milliard pour servir les repas aux collégiennes et collégiens, protéger les enfants, entretenir les routes, accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou sur la voie de l'insertion sociale et professionnelle, entre autres...

Quatre axes d'économies ont été identifiés sur 2026-2028 :

- Dépenses en matière de politiques de Solidarité (30,68 M€)
- Ressources Humaines (28,13 M€)
- Charges de gestion et de structure (20,13 M€)
- Subventions aux tiers (12,40 M€)

Le détail de certaines mesures thématiques qu'ils vous présenteront mes collègues démontrera concrètement que nous préserverons notre pouvoir d'agir dans le cadre de la CRC, avec des choix politiques d'arbitrages qui nous appartiendront, lors des 3 prochaines années.

Je m'en tiendrai à cet élément de crédibilité : nous fixons une cible au-delà des 73M demandés par la Chambre Régionale.

Nous prévoyons : 91M€ d'économies entre 2026 et 2028, dont 54M€ dès 2026.

Notre volonté est forte et elle intègre les nécessaires aléas que nous impose le contexte national, issu de la dissolution de l'Assemblée Nationale en 2024 par le Président de la République.

C'est une posture prudentielle car :

- nous n'avons aucune maîtrise de nos recettes volatiles
- nous allons vivre des échéances électorales nationales qui ne sont jamais propice à la consommation / immobilier
- nous sommes soumis aux conjonctures géopolitiques / internationales, plus incertaines que jamais...

L'objectif est de se conformer aux préconisations de la CRC et de permettre, par un avis favorable de cette dernière, d'ici le 15 Décembre, de poursuivre nos missions en toute autonomie.

Nous ajusterons ensuite nos choix en priorités politiques pour tendre vers l'horizon d'un nouvel équilibre.

À ceux qui nous veulent strictement gestionnaires, je dis que j'attends avec intérêt les propositions assurant la cohérence avec les missions que nous portons, et la capacité à assumer les impacts induits.

On nous fera des reproches sur le sacrifice d'une partie du service public départemental, et **je suis le premier à le déplorer**.

Mais **nous avons tenu tête, nous avons tenu bon aussi longtemps que possible car nous savions qu'ils auraient été les mêmes si nous l'avions fait avant**, provoquant des impacts plus précoce encore.

À ce titre, **notre majorité n'a à rougir de rien, et nos agents et agents sont à saluer** pour leur ténacité, leur sens du service public alors même que leur quotidien professionnel est bouleversé.

Car le Plan de Retour à l'Equilibre devra aussi assumer en responsabilité un projet de société qui fait face à l'impasse ultralibérale.

Oui, **nous sommes contraints à la dégradation du service public, liée à l'insuffisance désormais de recettes, mais cela ne veut pas dire s'y résoudre.**

Chacun doit prendre sa part, de notre collectivité à nos partenaires jusqu'au sommet de l'Etat.

La protection sociale est une matière vivante qui doit évoluer avec les besoins de la société : ses ressources aussi !

Que l'on ne nous dise pas « on n'a plus les moyens » de financer les solidarités.

On ne « nous donne plus » les moyens !

Quand le RSA est compensé à 53% alors qu'il le fut à 80%, l'APA à 43,65% et la PCH à 20%, le compte n'y est pas !

Pire, nous bataillons pour des **pourcentages** alors que **notre seule priorité nationale devrait être la solidarité, la dignité, de toutes et tous, partout !**

Les transformations, les renoncements questionneront les pratiques professionnelles, et la majorité départementale en prend toute la mesure.

Je ne laisserai donc pas dire que nous n'avons rien fait, que nos agentes et agents n'ont rien fait.

Ces propos méprisent les efforts et les difficultés surmontées au quotidien par nos agentes et agents pour limiter la dégradation du service public que l'on nous impose.

Ces femmes et ces hommes sont le corps et le cœur de notre collectivité : les premières et premiers à porter les efforts d'économie de notre Département.

C'est pour le travail colossal de cette nouvelle feuille de route que je tiens à faire des remerciements appuyés aux agentes et agents à tous les niveaux, à notre Directeur Général des Services, Stéphane Corbin, toutes celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés, en lien avec les VP.

Nous travaillons en pleine confiance et c'est heureux, car dans les moments de dureté, **les liens entre élus et services solidaires sont plus précieux que jamais.**

Nous assumons des missions difficiles, mais nous croyons dans les politiques publiques et valeurs que nous portons. Je sais que c'est ce qui forge l'engagement de nos agents.

La majorité départementale est fière de compter sur une administration animée par une véritable culture du service public.

Merci également à toute la majorité pour son soutien et son travail qui nous permet de proposer aujourd'hui le PRE.

À nos agents, à nos élus, je leur dis, je vous dis que nous relèverons la tête, que par-delà la période de crise que nous traversons, nous parviendrons à ce nou à à ce nouvel équilibre.

Nous aurons amélioré ce qui devait l'être.

Nous aurons transformé nos pratiques et nos relations avec nos partenaires dans le même temps.

Nous aurons redéfini nos priorités politiques dans un moment différent du début de mandature.

Nous aurons ajusté notre feuille de route à ces temps nouveaux.

Et nous l'aurons fait ensemble.

Parce que nous partageons la garantie de crédibilité budgétaire et de responsabilité politique, c'est ensemble que nous permettrons à notre collectivité de retrouver une stabilité nouvelle, offrant un chemin d'avenir retrouvé pour les Girondines et les Girondins.

Ce chemin commence aujourd'hui.